



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : [mairie.pigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.pigny@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 2024-026**

L'an deux mil vingt-quatre, le six juillet, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RICHARD, Maire.

Nombre de Conseillers \_\_\_\_\_

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 13

Date de la convocation : 28 juin 2024

PRESENTS : Patrick RICHARD, Philippe DUBOIS, Céline HENG, Mickaël GENESTE, Jean-Pierre AUGÉ, Dominique COURILLEAU, Christine LOUBEYRE, Jonathan MAILET, Patricia MARTINS, Nathalie RIOU

Absents excusés:

Patrick PARFAIT qui donne pouvoir à P. RICHARD

Xavier BERNARD qui donne pouvoir à P. DUBOIS

Frédérique PAWLOVSKY qui donne pouvoir à P. MARTINS

SECRETAIRE : Philippe DUBOIS

Objet : Convention utilisation bureau 1<sup>er</sup> étage mairie : La Clé du Bien-être

Le Maire, après avoir donné lecture de la Convention d'utilisation du bureau du 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour la société La Clé du Bien-être représentée par Mme FAGUET Gwendoline, propose au Conseil Municipal de bien vouloir l'approuver, pour une application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Le bureau sera mis à disposition à titre gratuit, à titre expérimental du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 28 février 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve – 11 POUR – 2 ABSTENTIONS

- la Convention d'utilisation du bureau du 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour la société "La Clé du Bien-être" représentée par Mme FAGUET Gwendoline, décide de son application à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 et charge le Maire de l'exécution de la présente décision.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

P. DUBOIS

P. RICHARD

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Publié sur site <https://pigny.fr> le